Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Québec

PROGRAMME ÉDUCATIF

École Dionne

SERVICE DE GARDE

Version adoptée par le conseil d'établissement le 24 avril 2024

1. LE PROGRAMME ÉDUCATIF DU SERVICE DE GARDE

L'éducation des enfants est une mission extrêmement importante et à ne pas prendre à la légère. C'est pourquoi on assure la continuité de la mission éducative du CSSBE en mettant en pratique les valeurs du plan d'engagement vers la réussite. Effectivement, on a comme objectif construire des adultes instruits, travailleurs et heureux. Une des voies pour atteindre cet objectif est d'enseigner des valeurs, comme le respect de la personne, la loyauté et l'intégrité, la bienveillance et la collaboration.

C'est ainsi que le programme éducatif du service de garde en concordance avec le projet éducatif de l'école consolide la mission en contribuant au développement des enfants en dehors des heures scolaires par un programme éducatif diversifié, flexible et enrichissant.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU.

Le service de garde a ouvert ses portes en septembre 1996. Nous avons donc bâti le portrait du service de garde à partir de cette date.

Jusqu'en septembre 2012, le service de garde accueillait les élèves de la maternelle à la deuxième année. Depuis le redéploiement dans les écoles, nous accueillons les élèves de la maternelle à la quatrième année.

En mars 2024, des rénovations ont été faites dans plusieurs locaux du service de garde (local 116, 116-A, SDG et le local 103). De plus, l'achat du nouveau mobilier comme des tables, des chaises, des panneaux d'insonorisation, des toiles, des comptoirs fait sur mesure a donné un air de fraicheur et une ambiance plus accueillante pour les enfants.

Notre ratio est d'une éducatrice pour 20 élèves. Mais en pénurie du personnel, on peut avoir une surveillante pour 38 élèves.

Afin de répondre aux besoins des familles, notre service de garde est ouvert lors des 180 journées de classe ainsi qu'aux journées pédagogiques et flottantes.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Plusieurs instances, comités et personnes sont associés au bon fonctionnement des services de garde en milieu scolaire. Ces groupes ont tous comme principale préoccupation le bien-être et l'épanouissement de l'élève.

Rôle de l'éducatrice en milieu scolaire

- Assurer le bien-être, l'encadrement et la sécurité des enfants.
- Prendre note des présences et informer la TSG des élèves absents.
- Assurer le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de conduite.
- Organiser, préparer et animer une variété d'activités visant le développement global de l'enfant.
- Créer un milieu de vie propice au développement psychomoteur, cognitif, langagier, socioaffectif et moral, en établissant une relation significative sur le plan affectif avec les enfants.
- À l'aide de différentes techniques, aider l'enfant à développer son autonomie lors de ces moments de routine (habillage, repas, déplacement).
- Établir une étroite relation de partenariat avec les parents et les autres partenaires du milieu afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants.
- Assurer l'ordre et veiller à la propreté des lieux et des locaux.
- Participer aux différentes réunions et s'impliquer dans différents projets, la planification des fêtes et des journées pédagogiques.

Rôle de la technicienne en milieu scolaire

- Concevoir un programme d'activités.
- Assurer l'application du programme d'activités auprès des éducatrices.
- Participer à l'évaluation et à l'amélioration du programme.
- Veiller au bien-être général des élèves.
- Effectuer les tâches techniques de gestion.
- Informer les parents des règles de fonctionnement.
- Procéder à l'admission et à l'inscription.
- Mettre à jour les fiches d'assiduité.
- Assurer le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité.
- Assister la direction d'école dans la planification budgétaire.
- Prévoir le remplacement en cas d'urgence.
- Voir à l'organisation des activités de perfectionnement.

Rôle de la direction de l'école

- S'assure de la qualité du service.
- Gérer les ressources et en rendre compte.
- Informer les parents ou approuver l'information.
- Faire approuver le budget, les règles et l'usage des locaux par le conseil d'établissement.
- Approuver l'organisation des sorties.
- Faire part au centre de services scolaire des besoins en biens et en services.
- Assurer le respect des règles de conduite

Rôle du parent utilisateur

- Prendre connaissance des règles de fonctionnement.
- Acquitter régulièrement les frais de garde et respecter les délais convenus.
- S'assurer de posséder toute l'information nécessaire.
- Informer le service de garde de l'état de santé de l'enfant.
- Aviser en cas d'absence ou de retard.
- Aviser de tout changement au dossier de l'enfant.
- Informer le service de garde lorsque qu'une personne, autre que les parents, vient chercher l'enfant.
- Offrir une bonne alimentation à son enfant.
- Respecter le personnel de l'école.
- Communiquer avec la direction ou la TSG si vous êtes témoin des comportements inapproprié à l'école.

Rôle de l'enfant

- Participer aux activités dans un esprit de coopération.
- Démontrer une attitude d'ouverture aux activités proposées.
- L'enfant qui fréquente le service de garde doit respecter les règles de conduite de l'école.
- Apporter ses repas/collations, s'il y a lieu.

Rôle du conseil d'établissement

- Adresser au centre de services scolaire une demande pour qu'elle assure, dans les locaux attribués à l'école, des services de garde aux élèves de cette école.
- Approuver l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école pour ses services de garde, en s'assurant que l'espace y est suffisant pour le nombre d'enfants inscrits.
- Approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la directrice ou le directeur de l'école.
- Adopter le budget annuel des services de garde en milieu scolaire et l'intégrer au budget de l'école. Ce budget doit comprendre les frais dévolus aux parents utilisateurs.
- Fixer, sur proposition de la direction d'école, la contribution financière des parents prévue et adopter le budget annuel du service de garde.
- Former, s'il le juge utile, un comité de parents utilisateurs. En l'absence d'un nombre suffisant de parents pour constituer un comité de parents utilisateurs, exercer les responsabilités de ce comité.
- Recevoir les recommandations et les représentations que lui adresse le comité de parents utilisateurs.
- Répondre aux demandes des parents.
- Informer la communauté des services offerts par l'école.

4. NOS OBJECTIFS…

4.1. Envers les enfants

- Utiliser un ton de voix, un non verbal et une attitude adéquate et respectueuse. Intervenir avec bienveillance.
- À travers le quotidien, offrir la possibilité à l'enfant d'apprendre, de comprendre, d'essayer, de pratiquer, de se reprendre, de questionner, d'observer et de gérer ses conflits.
- Favoriser les moments récréatifs par l'exploitation du jeu comme moyen de transmission des valeurs véhiculées dans notre service de garde.
- Favoriser la collaboration, que nous jugeons essentielle pour le développement harmonieux des enfants, entre le personnel éducateur et les parents.
- Assurer la santé et la sécurité physique, affective et psychologique de chaque enfant.
- Toujours considérer l'enfant au cœur de nos actions et de nos décisions.
- Viser en tout temps le développement global de l'enfant.
- Offrir une variété d'activités en tenant compte des goûts, intérêts et besoins des enfants.
- Créer et maintenir une vie de groupe saine.

4.2. Envers l'école

- Contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif et du plan d'action, en concertation avec les autres acteurs de l'école.
- Accueillir les parents et construire le lien avec les familles.
- Participer aux assemblées générales des enseignants dans le but de coordonner nos décisions et nos actions.
- Participer au besoin au plan d'intervention et se communiquer les méthodes de travail à favoriser avec les enfants qui ont des besoins particuliers.

4.3. Envers les familles

- Faciliter la conciliation travail/famille.
- Prévenir les risques d'isolement et les problèmes pouvant en découler lorsque les enfants se retrouvent trop longtemps sans encadrement en dehors des heures de classe.
- Soutenir les familles en tenant compte des discussions avec les parents et les enfants et en travaillant étroitement en collaboration pour soutenir leur développement social.

5. VALEURS.

5.1. Engagement

Chaque enfant doit se sentir inclus et impliqué dans son groupe. L'enfant doit être capable de se reconnaître en tant que personne de même nature tout en appréciant et en acceptant les différences. L'enfant est amené à développer ses forces et ses aptitudes personnelles, à mettre beaucoup d'énergie sur le développement de son estime de soi, à faire des prises de conscience sur ses capacités à faire des choix, à renforcer son autonomie et son intérêt à essayer de nouvelles expériences tout en étant capable de demander de l'aide.

5.2. Respect

Considération et respect envers soi-même et envers les autres. Les activités au quotidien rappellent aux enfants d'agir dans leur intérêt primordial et dans celui des autres. Les enfants réalisent aussi qu'être respectueux envers soi-même les amène à faire des choix sains par rapport à leur alimentation, à l'activité physique et au temps de repos.

- ✓ Être respectueux envers les autres les amène à utiliser une démarche de résolution de conflits, à choisir un langage et des gestes appropriés, à respecter les consignes de sécurité et celles demandées par l'éducatrice.
- ✓ Être respectueux de leur environnement les amène à ranger le matériel utilisé, à l'utiliser adéquatement pour ne pas le briser, à réparer ou nettoyer ce qui a été endommagé.
- ✓ Le tout dans une ambiance douce et agréable où le ton de voix des enfants et des éducatrices sont adéquats. Le respect du silence demandé lorsqu'un adulte parle, le chuchotement lors des déplacements est à privilégier.

5.3. Harmonie

Un système de parrainage est mis en place. Enseigner les formules de politesse, donner une démarche aux enfants pour régler leur conflit entre eux, organiser des activités qui permettent aux enfants de bien comprendre l'importance du bon comportement et des règles à suivre par des jeux de rôle et des mises en situation, faire le suivi avec les parents en tout temps. Des méthodes de récompenses propres du service de garde sont remises aux enfants ayant fait une bonne action, en les accumulant il gagne un privilège.

6. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTIVITÉS

Nos activités doivent travailler les aspects du développement suivants…

Dimensions	Composantes
Psychomotricité	Motricité globale, motricité fine, latéralité, schéma corporel, organisation temporelle et rythmique, organisation spatiale, organisation perceptive.
Cognitive	Habiletés logiques, créativité, connaissances, langage, compréhension du monde.
Sociale	Conscience des autres/empathie, relations avec les pairs, relations avec l'adulte, sens des responsabilités.
Affective	Confiance/estime de soi, autonomie, expression des besoins et des sentiments.
Morale	Conception du bien et du mal, acceptation des différences, intégration des règles et des valeurs.

Et ces 5 domaines sont regroupés selon les 4 grands piliers de l'éducation soient :

Activité pour « Apprendre à savoir »	Acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à une personne pour fonctionner adéquatement en société et de développer sa pensée critique.
Activité pour « Apprendre à être »	Activités qui contribuent au développement personnel à la fois physique et spirituel, c'est-à-dire les activités favorisant la créativité, la connaissance de soi et l'appréciation de la valeur inhérente de ces initiatives.
Activité pour « Apprendre à faire »	Acquisition de compétences qui sont souvent liées à la réussite professionnelle, par exemple une formation en informatique ou en gestion ou un stage de formation.
Activité pour « Apprendre à vivre ensemble »	Acquisition d'aptitudes et de valeurs sociales, comme le respect et le souci d'autrui, et de compétences interpersonnelles et sociales et compréhension de la diversité de la société canadienne.

6.1. À court terme

Les ateliers d'activités à court terme sont planifiés et organisés. Il peut s'agir d'activités de bricolage, d'expression musicale, de jeux coopératifs, de jeux de société, d'expression scientifique, culinaire, etc. Ces ateliers apportent de la satisfaction à l'enfant, car les résultats sont immédiats.

6.2 À long terme

Les ateliers d'activités à long terme, tout comme les ateliers d'activités à court terme, sont planifiés et organisés. Ils portent sur des projets dont l'exécution nécessite plus de temps. Les activités à long terme comprennent, par exemple, la création d'un tricot, la fabrication de décorations, une murale collective, etc. Les ateliers d'activités à long terme sont une occasion de susciter l'implication de tous.

6.3 Les activités de routine

Les activités de routine sont quotidiennes. Elles reviennent généralement chaque jour, à heures fixes, et constituent le cadre qui sert à structurer la journée.

- *Moment d'hygiène* : Se laver les mains avant de manger et après être allé à la toilette.
- *Collation et repas* : Permets de s'arrêter et de développer de saines habitudes de vie.
- *Habillage et déshabillage* : Tous les élèves du service de garde ont un casier bien identifié à leur nom.
- *Accueil du matin et départ de la journée* : le service de garde ouvre à 6 h 45. Les enfants commencent sa journée par de jeux libres. En fin de journée, les enfants sont à l'extérieur (si la température le permet) sinon, les enfants se regroupent au service de garde pour jouer, dessiner ou faire la lecture. La présence d'un adulte est exigée pour accompagner l'enfant lors de son arrivée ou de son départ au service de garde.

6.4 Les activités de transition

- *Rangement et nettoyage* : Chacun aide à ramasser sa place.
- *Déplacement* : Les enfants se déplacent en marchant et en chuchotant. Ils sont placés en rang de deux par deux.
- *La prise des présences* : À chaque début de périodes (matin, midi ou soir), les enfants donnent leur nom à l'éducatrice qui tient une fiche d'assiduité à jour.

6.5 Les activités de jeux libres

L'expression « jeu libre » sert à définir les périodes où les enfants choisissent à la fois, le matériel qu'ils utiliseront, leurs partenaires, le lieu et le déroulement de l'activité.

Ces périodes permettent aux enfants de faire des choix, de les assumer, de les évaluer, de modifier les règles, le matériel, le déroulement, etc. Elles permettent également à l'enfant de côtoyer d'autres enfants sans que l'adulte dirige l'activité. L'enfant apprendre à se définir en tant que participant, endosser différents rôles, émettre ses idées, ses opinions, se faire reconnaître, tenter, découvrir, etc.

Pendant les périodes des jeux libres, l'éducatrice fait des observations dans le but de maximiser ses planifications et ses interventions.

6.6 Ateliers de soutien aux leçons

Le service de garde offre une période de 30 minutes une fois par semaine pour permettre aux enfants de faire ses devoirs. L'atelier est chaque lundi de 15 h 15 à 15 h 45. Au début de l'année scolaire, un formulaire d'inscription est envoyé aux parents pour inscrire son enfant.

Il faut bien comprendre que l'enfant chemine de façon autonome et que le tout doit être pris en charge et vérifier par le parent à la maison.

6.7 Les journées pédagogiques

Durant une année scolaire, nous avons une douzaine de journées pédagogiques à élaborer. Celles-ci sont planifiées selon les goûts et les intérêts des enfants. Des activités à l'école, des sorties éducatives et des invités peuvent être offerts pendant l'année.

- Lors de ces journées, nous avons un thème que nous développons. Exemple : Les pommes, l'Halloween, les bestioles, Noël, la St-Valentin, une journée scientifique ou sportive.
- Lors des *journées de sorties*, les enfants se présentent au service de garde où nous prenons la collation vers 8 h 45 et nous nous préparons pour nous rendre à l'endroit prévus.

7. UNE JOURNÉE TYPE AU SERVICE DE GARDE

Le matin avant la classe

Les élèves sont accueillis au local principal du service de garde. Des jeux libres et calmes leur sont permis (jeux de société, de construction, dessins, lecture.) Vers 7 h 30, les élèves s'habillent et vont rejoindre les élèves dehors. Au son de la cloche, les enfants se dirigent dans leur classe.

La période du midi

Nous avons décidé de donner un local respectif à chaque groupe pour la période du dîner. Ils sont tous dotés d'un évier, de fours à micro-ondes et des différents jeux.

La période du midi est divisée en deux temps. Certains groupent sortent jouer à l'extérieur pendant que d'autres mangent et on inverse les rôles à l'heure convenue.

Les enfants sont invités à se laver les mains avant le dîner, à remettre leur repas à l'éducatrice pour le faire chauffer, et à demeurer à leur place respective. Un rappel est fait aux enfants pour qu'ils demeurent calmes.

Nous offrons également un service de repas traiteur en collaboration avec le traiteur, M. Marco Bergeron.

Nous privilégions les jeux extérieurs au service de garde le midi (soccer, carré de sable, balançoires, module de jeux, etc.). Aussi, chaque éducatrice a un sac avec des jouets (craies, cordes à sauter, ballons, scratch bal) qui amène à l'extérieur.

Lors d'intempérie, nous demeurons à l'intérieur pour faire des jeux de société, du bricolage, de la lecture, des activités d'habiletés sociales et des jeux de grands groupes dans le gymnase.

On offre différentes *activités parascolaires* à l'heure du midi. Chaque année scolaire, on choisit parmi les activités parascolaires suivantes :

Initiation à la robotique : Nous offrons l'activité de robotique aux élèves de la 1re à la 4e année. Cette activité permet aux élèves de s'initier à la programmation et à la construction d'un robot mécanique.

Atelier de dessin : Nous offrons l'activité de dessin aux élèves de la 1re à la 4e année. Les élèves apprendront à réaliser des portraits, des animaux, des paysages. Ils travaillent les valeurs de tons, les ombres et les lumières, donc ils développent leur habileté à s'exprimer et à représenter le monde tel qu'ils le voient, tout cela en écoutant une musique inspirante.

Atelier de Yoga : Le yoga contribue à la souplesse des muscles, à favoriser la confiance en soi et les enfants apprendre les différentes postures.

Atelier d'expériences scientifiques : C'est une façon de stimuler le développement cognitif des enfants. Ils vont réalises des expériences, observer et se poser des questions.

Atelier de sports : En collaboration avec le professeur d'éducation physique, on offre aux enfants la possibilité de pratiquer 30 minutes du sport au gymnase sur une base volontaire.

En fin de journée.

À la fin des classes, les maternelles se rendent au service de garde.

10 minutes avant la fin des classes du primaire : Entrée dans l'école et collation des maternelles. Par la suite, le groupe vit une activité avec son éducatrice.

À la fin des classes du primaire : Arrivée des 1-2-3-4ièmes années au service de garde. L'accueil et la prise des présences se font dans le local du groupe. Puis, les enfants mangent leur collation.

Après une période d'activités et de leçons : Par beau temps, le service de garde termine sa journée à l'extérieur. Les parents sont donc priés de passer chercher leur enfant sur la cour arrière et d'annoncer le départ de leur enfant à une éducatrice. Lorsqu'une fin de journée se vit à l'intérieur. On en profite pour terminer un projet faire des jeux plus élaborés, le parent se rend à la porte 3, fait le 02 sur l'intercom et appel son enfant. Ce dernier est appelé à la radio et ira rejoindre son parent.

8. L'UTILISATION DES LOCAUX

Lors de la rentrée scolaire, nous choisissons en équipe la fonction que nous voulons privilégier pour nos locaux. Chaque groupe d'âge a son local et les jeux offerts sont disposées selon leur âge goûts et intérêts.

Ces locaux sont également utilisés lorsque la température n'est pas en notre faveur pour aller jouer à l'extérieur. Dans chaque local on retrouve des jeux de société, des crayons et du papier, des livres d'histoire, de petites tables et chaises, des jeux de construction, des jeux de table, du matériel pour les bricolages, etc.

8.1. Locaux

8.1.1.SDG

Local permanent du service de garde. Donne une vue directe sur la porte principale d'entrée au service de garde. Ce local sert à l'accueil des enfants le matin. Il sert de lieu de rencontre pour tous les groupes d'âge à partir de 17 h 15 jusqu'à la fermeture.

8.1.2.Cuisine

Nous avons également accès à une cuisine pour les activités culinaires ou scientifiques. Le réfrigérateur et le four sont accessibles aux éducatrices.

8.1.3.Local 116 et 116-A

On retrouve le matériel pour les bricolages, différents jeux de société, de construction, etc.

8.1.4. Extérieur

À l'extérieur des jeux libres, modules de jeux, soccer, pelles et glissades l'hiver, carré de sable l'été, activités sportives organisées par les éducatrices.

9. NOTRE FAÇON DE COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS

Boîte à goûter

Le parent peut communiquer avec nous en déposant un message dans la boîte à goûter de l'enfant. Cependant, par souci de confidentialité, le personnel fera le retour en personne, par téléphone ou par courriel sécurisé.

Mozaïk

Dorénavant, les factures et les relevés fiscaux seront disponibles directement sur Mozaïk Portail Parent dans le dossier de l'enfant section « Finances ». Des sondages vous seront encore transmis par courriel via un sondage FORMS pour l'inscription aux journées pédagogiques.

Boîte aux lettres

Situer face à l'entrée principale du service de garde, le parent peut y déposer son paiement ou des notes. Sur les heures où le service de garde est en présence élève, une éducatrice accueille et reçoit le courrier en tout temps.

Verbale

C'est avec plaisir discuter avec les parents. Il est tout de même suggéré de prendre un rendez-vous afin de s'assurer de la disponibilité de la personne avec qui vous voulez converser et ainsi favoriser les échanges ou encore de permettre à cette dernière de préparer les documents ou les informations nécessaires.

10. LES PARTICULARITÉS DE NOTRE SERVICE DE GARDE

- Les enfants vivent des activités diversifiées qui leur permettent de bouger, crier, rire, se défouler aux endroits et aux moments jugés appropriés.
- Il nous est possible de faire un suivi des réussites et de l'évolution de l'enfant, puisqu'il est parfois cinq ans en notre présence.
- Nous offrons des privilèges à tous les élèves qui fréquentent le service de garde en fonction de leurs goûts et intérêts pour maintenir une fréquentation qui les motive et qui les rejoint dans leur développement ;
- Le midi et en fin de journée, les élèves vont jouer dehors.
- Les éducatrices participent à des réunions pour remettre à jour l'information, planifier, préparer les activités thématiques, se questionner et améliorer notre façon de fonctionner et nos interventions.
- L'enfant qui fréquente le service de garde doit respecter les règles de conduite de l'école. Des discussions, des mises en situation, des réflexions, des activités de réparations sont toujours privilégiées lors de comportements inadéquats. Malgré ces interventions, si la situation persiste nous communiquons avec les parents pour trouver des solutions ensemble. Par la suite, nous utilisons les mécanismes d'intervention prévus à l'agenda de l'élève.
- Des horaires sont donnés à chaque éducatrice pour faciliter les déplacements et le déroulement d'une journée (principalement lors de la planification).
- Un cartable contenant toutes les informations pertinentes et un suivi est offert à chaque remplaçant et stagiaire, afin de faciliter leur intégration dans l'équipe.
- Le personnel est invité à se perfectionner par des formations, des ateliers et des conférences.
- Le renouvellement du cours de secourisme ainsi que la vérification des antécédents judiciaires tous les trois ans sont obligatoires.